

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 4 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de Monsieur Roland MOULINIER, 1^{er} Vice-Président,

Date de convocation : 29 mars 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT
Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Emmanuel REBIERE représente Dominique DURAND.

Excusés : Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTE, Edmond Claude DELPY, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN.

OBJET : Budget annexe Zones d'activités 449 – Affectation cumulée des résultats 2021 et intégration cumulée au sein du budget 2022

Vu, la délibération du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant suppression des budgets annexes ZAE Rousset et Broussilloux au 31 décembre 2021 et portant intégration des résultats aux BA 449 ZAE

Vu, les travaux de la commission des finances du 28 février 2022 et du 28 Mars 2022,

Vu, les travaux du bureau communautaire du 28 Mars 2022,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2022,

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget ZA le Rousset
Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget ZA les Broussilloux

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget ZA les Fauries

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants présentés ci-dessous :

ZA DU ROUSSET

Section de fonctionnement

A. Recettes de fonctionnement 2021	1 560 030,16 €	
B. Dépenses de fonctionnement 2021	1 560 030,16 €	
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	0,00 €	
D. Résultat reporté 2020	1 568 527,16 €	
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	1 568 527,16 €	

Section d'investissement

A. Recettes d'investissement 2021	1 558 527,16 €	
B. Dépenses d'investissement 2021	1 513 654,01 €	
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	44 873,15 €	
D. Résultat reporté 2020	-1 558 527,16 €	
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	-1 513 654,01 €	

A. Résultat cumulé Investissement 2021	-1 513 654,01 €	
Restes à réaliser :		
B. RAR en recettes d'investissement	0,00 €	
C. RAR en dépenses d'investissement		0,00 €
D. Solde des RAR (=B-C)	0,00 €	
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 513 654,01 €	

ZA LES BROUSSILLOUX

Section de fonctionnement

A. Recettes de fonctionnement 2021	215 047,77 €	
B. Dépenses de fonctionnement 2021	215 047,77 €	
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	0,00 €	
D. Résultat reporté 2020	-1 133,00 €	
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	-1 133,00 €	

Section d'investissement

A. Recettes d'investissement 2021	212 799,35 €	
B. Dépenses d'investissement 2021	234 690,83 €	
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	-21 891,48 €	
D. Résultat reporté 2020	-26 575,26 €	
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	-48 466,74 €	

A. Résultat cumulé Investissement 2021	-48 466,74 €	
Restes à réaliser :		
B. RAR en recettes d'investissement	0,00 €	
C. RAR en dépenses d'investissement		0,00 €
D. Solde des RAR (=B-C)	0,00 €	
Besoin de financement de la section d'investissement	-48 466,74 €	

ZA LES FAURIES***Section de fonctionnement***

<i>A. Recettes de fonctionnement 2021</i>	1 622 770,09 €
<i>B. Dépenses de fonctionnement 2021</i>	1 622 770,09 €
<i>C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)</i>	0,00 €
<i>D. Résultat reporté 2020</i>	1 089 046,35 €
<i>E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)</i>	1 089 046,35 €

Section d'investissement

<i>A. Recettes d'investissement 2021</i>	1 600 300,08 €
<i>B. Dépenses d'investissement 2021</i>	1 767 116,89 €
<i>C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)</i>	-166 816,81 €
<i>D. Résultat reporté 2020</i>	-658 389,10 €
<i>E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)</i>	-825 205,91 €

<i>A. Résultat cumulé Investissement 2021</i>	-825 205,91 €
<i>Restes à réaliser :</i>	
<i>B. RAR en recettes d'investissement</i>	
<i>C. RAR en dépenses d'investissement</i>	
<i>D. Solde des RAR (=B-C)</i>	
<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>	-825 205,91 €

Considérant la nécessité de cumuler l'ensemble de ces résultats de chacun de ces comptes administratifs à intégrer au budget annexe ZAE en 2022 dont la teneur est la suivante :


Section de fonctionnement	
A. Recettes de fonctionnement 2021	3 397 848,02 €
B. Dépenses de fonctionnement 2021	3 397 848,02 €
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	0,00 €
D. Résultat reporté 2020	2 656 440,51 €
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	2 656 440,51 €
Section d'investissement	
A. Recettes d'investissement 2021	3 371 626,59 €
B. Dépenses d'investissement 2021	3 515 461,73 €
C. Résultat de l'exercice 2021 (= A-B)	-143 835,14 €
D. Résultat reporté 2020	-2 243 491,52 €
E. Résultat cumulé 2021 (= C+D)	-2 387 326,66 €
A. Résultat cumulé Investissement 2021	-2 387 326,66 €
Restes à réaliser :	
B. RAR en recettes d'investissement	
C. RAR en dépenses d'investissement	
D. Solde des RAR (=B-C)	
Besoin de financement de la section d'investissement	-2 387 326,66 €

AFFECTATION DES RESULTATS ET INTEGRATION CUMULEE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

 d'AFFECTER les résultat cumulés comme suit

Report du résultat d'investissement	-2 387 326,66 €
Couverture du besoin de financement	
Report à nouveau du résultat de fonctionnement	2 656 440,51 €

 d'AUTORISER le Président à signer tous actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 08/04/2022

Le 1^{er} Vice-Président,
 Roland MOULINIER